

Présentation

publié le 29/06/2009 - mis à jour le 07/11/2020



Sommaire :

- L'infirmière
- Médecin scolaire
- Permanence d'écoute
- Le CESC

● L'infirmière

L'infirmière est présente tous les jours au lycée.

En cas d'absence, pour tout motif de santé, les élèves doivent se présenter à la vie scolaire qui prendra les dispositions adaptées à chaque cas.



● Médecin scolaire

Le médecin scolaire peut être sollicité pour toute situation particulière.

Pour les élèves atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap, un projet d'accueil individualisé (PAI) pourra être mis en place par le médecin scolaire.

● Permanence d'écoute

Une permanence hebdomadaire d'écoute est assurée au lycée. Les élèves, étudiant(e)s et apprenti(e)s qui en ressentent le besoin peuvent prendre rendez-vous auprès de l'infirmière ou à la Vie Scolaire.

● Le CESC

Les objectifs prioritaires des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté visent à promouvoir un comportement citoyen, à développer l'estime de soi et les compétences psycho-sociales, à prévenir des conduites à risques, à proposer des actions d'aide à la parentalité et à prendre en compte la mixité des publics, à permettre aux élèves de devenir acteurs de prévention.

Le CESC composé de personnels de l'établissement et d'élèves définit un programme d'éducation à la santé, la sexualité, la citoyenneté et de prévention des comportements à risques en fonction des besoins recensés et des thèmes auxquels les élèves sont sensibles.

Les thèmes retenus pour l'année 2008-2009 sont :

- ▶ la vie affective et la sexualité,
- ▶ la formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » qui sera dispensée à tous les élèves de seconde,
- ▶ information et prévention sur le thème de l'alcool,
- ▶ prévention du suicide des adolescents,
- ▶ prévention SIDA.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.